




LE POLITIQUE

XIII. 111. 9

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 11 août. — Le *Courrier* publie dans une seconde édition ce qui suit :

Bureau du *Courrier*, 2 heures et demie.

Nous venons de recevoir de La Haye, par un courrier extraordinaire, la nouvelle importante qui suit, et dont nous garantissons l'authenticité :

Par suite de la communication faite par la conférence, au roi de Hollande, S. M. a donné aux gouvernements anglais et français une assurance dont voici la substance :

« S. M. leur a déclaré qu'en commençant les hostilités contre la Belgique, elle n'avait pas le moindre désir de se brouiller avec les grandes puissances ; qu'elle regardait la querelle entre lui et le gouvernement belge comme strictement restreinte aux deux belligérans, et ne touchant nullement aux intérêts ou vues des grandes puissances ; mais comme le roi est maintenant assuré que la continuation des hostilités par lui est regardée avec mécontentement par la conférence, il les cessera conformément à son désir ardent d'être sur un pied amical avec les grandes puissances, et retirera ses troupes en dedans des frontières hollandaises, aussitôt qu'il aura reçu la nouvelle que les troupes françaises seront effectivement entrées en Belgique, attendu qu'il considérera cette entrée des troupes françaises comme une marque que la querelle des belges a été adoptée par la conférence.

« S. M. a encore fait connaître qu'elle avait envoyé aux commandans de ses troupes l'ordre de se retirer, lors de l'approche de l'armée française, et de ne commettre, sous aucun prétexte, d'actes d'hostilités après leur approche. »

FRANCE.

Paris, le 12 août. — Hier, à huit heures du soir, la grande députation de la chambre des pairs, chargée de présenter au roi l'adresse en réponse au discours de la couronne, a été reçue par le roi.

M. le baron Pasquier, président de la chambre, a donné lecture de cette adresse.

Sa majesté a répondu :

« Messieurs les pairs, je reçois avec une vive satisfaction l'assurance que vous me donnez de cette coopération franche et entière qui peut seule assurer à mon gouvernement la force dont il a besoin pour répondre au vœu national, et consolider de plus en plus l'ordre politique établi par la révolution de juillet.

« Je regarde comme un des principaux moyens d'y parvenir, que la chambre des pairs soit toujours entourée de cette confiance publique, sans laquelle elle ne saurait exercer les hautes fonctions qui lui sont attribuées par la charte, avec cette indépendance et cette efficacité qui sont nécessaires à la conservation de nos libertés nationales et au maintien de l'équilibre des pouvoirs constitutionnels. Aussi je me trouve heureux de vous exprimer combien tous les sentimens que vous venez de me manifester dans cette adresse, s'accordent avec les miens et me paraissent répondre à ce que la France attendait de vous.

« J'étais sûr d'être approuvé par mon pays en prenant des mesures promptes et vigoureuses pour arrêter l'invasion de la Belgique, pour soutenir son indépendance et faire respecter la neutralité d'une nation amie, que tant de liens attachent à la France, et que tant de souvenirs lui rendront toujours chère. Mes fils, toujours empressés de se placer dans les rangs de notre brave armée, s'estiment heureux de consacrer leurs premières armes à la défense d'une aussi belle cause, et c'est une bien douce jouissance pour mon cœur paternel, de voir combien leur zèle est apprécié par leurs concitoyens.

« Mais j'ai la satisfaction de vous donner l'assurance, que je crois bien fondée, que la tranquillité de l'Europe ne sera pas troublée par cet incident inattendu ; car toutes les puissances sont d'accord avec nous, et vous pouvez compter que nous parviendrons bientôt à rétablir et consolider cette paix que j'attacherai toujours tant de prix à maintenir, quand l'honneur national ou d'injustes agressions ne m'imposeraient pas le pénible devoir d'y renoncer. »

— Dimanche, 7 du courant, il a été signé au Foreign Office, à Londres, par tous les membres de la conférence, un protocole par lequel il est stipulé que, dès que les troupes hollandaises se seront retirées de la Belgique, les troupes françaises rentreront en France.

(*Journal du Commerce.*)

— L'embargo mis à Dunkerque sur les navires hollandais a été levé le 8 de ce mois, et ils ont été libres de mettre à la voile, plusieurs en ont profité dans la journée même et la nuit suivante entre autres le bateau à vapeur d'Amsterdam.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 14 AOÛT.

Nous donnons officiellement la nouvelle suivante, d'après une dépêche arrivée à Bruxelles, hier samedi, à huit heures du soir :

« Il a été convenu entre le général Belliard et le prince d'Orange que l'armée hollandaise commencera aujourd'hui, 14 août, son mouvement rétrograde. Le prince d'Orange enverra un officier près de M. le maréchal Gérard, pour faire connaître les routes que prendra l'armée hollandaise, et fixer avec lui les lieux de stations chaque soir, pour l'une et l'autre armée, c'est-à-dire, hollandaise et française, etc. (L'armée française devant accompagner les hollandais jusqu'à la frontière.)

« La ville de Louvain n'aura pas de logemens militaires.

« Le corps du duc de Saxe-Weimar, qui était sur la route de Bruxelles, traversera la ville de Louvain pour se rendre sur celle de Tirlemont, avec les autres divisions ; il bivouaquera près de Louvain sans y loger. »

(*Moniteur belge.*)

DU RÊCIT DE L'ÉMANCIPATION.

Le récit de ce journal, qui comprend des faits curieux, et que nous imprimons par extrait, contient aussi les plus fâcheuses exagérations : ainsi il n'est point vrai de dire que les troupes soient sorties de Louvain, pour se rendre à Malines dans le plus grand désordre. Nous étions dans la colonne de retraite quatre rédacteurs de l'*Indépendant*, et tous, nous pouvons affirmer sur l'honneur, que, sauf un petit nombre de trainards, l'armée tout entière est sortie en rangs, et qu'à l'instant où on a vu la route coupée, comme au moment du combat, il n'y a pas eu un instant d'hésitation. C'est bien assez qu'une partie de la garde civique, grâce à l'impétuosité de ses chefs et à l'infamie de certains ministres, ait de graves reproches à se faire, sans qu'il soit permis de s'en prendre à une armée qui a fait son devoir, tout son devoir, et qui, attaquée par des forces infiniment supérieures, a repoussé l'ennemi plusieurs fois, et lui a causé une perte supérieure à celle qu'il nous a fait éprouver. (*Indépendant.*)

COMBAT DE LOUVAIN.

Malines, le 13 août. — Hier, à peu près à neuf heures du matin, j'étais à l'Hôtel de Cologne, me disposant à vous écrire quelques nouveaux détails sur ce que nous apprenions de la marche des Hollandais, lorsque j'entendis un bruit effroyable dans la rue de Bruxelles. Je sors ; j'aperçois une foule immense qui s'enfuyait, des charrettes de bagage fuyant au galop, des femmes criant que les hollandais entraient par la porte de Tirlemont, des gardes civiques, indignes du nom de Belge, jetant leurs fusils et leurs hâvesacs. Aussitôt les deux frères Vanderlinden, le capitaine Nique et le lieutenant-colonel Edeline, le sabre au clair, se jettent au milieu cette foule effrayée, s'emparent du passage de la rue, font marcher au pas les charrettes, arrêtent

les fuyards, les exhortent au nom de la patrie et parviennent à en rallier un assez bon nombre. Cette panique cesse un peu par l'arrivée du général d'Hooghvorst, déclarant que l'alerte est fautive et que ce sont nos troupes qui rentrent en ville, pour y prendre position. Je me dirige alors, avec ce que l'on avait rallié de gardes civiques, vers la place de l'hôtel-de-ville, et après avoir remis ces hommes au commandement d'un officier de leur arme, je vais, avec notre ami De rote, rejoindre une partie de la brave compagnie de chasseurs volontaires de Bruxelles, qui se rassemblait pour marcher aux remparts.

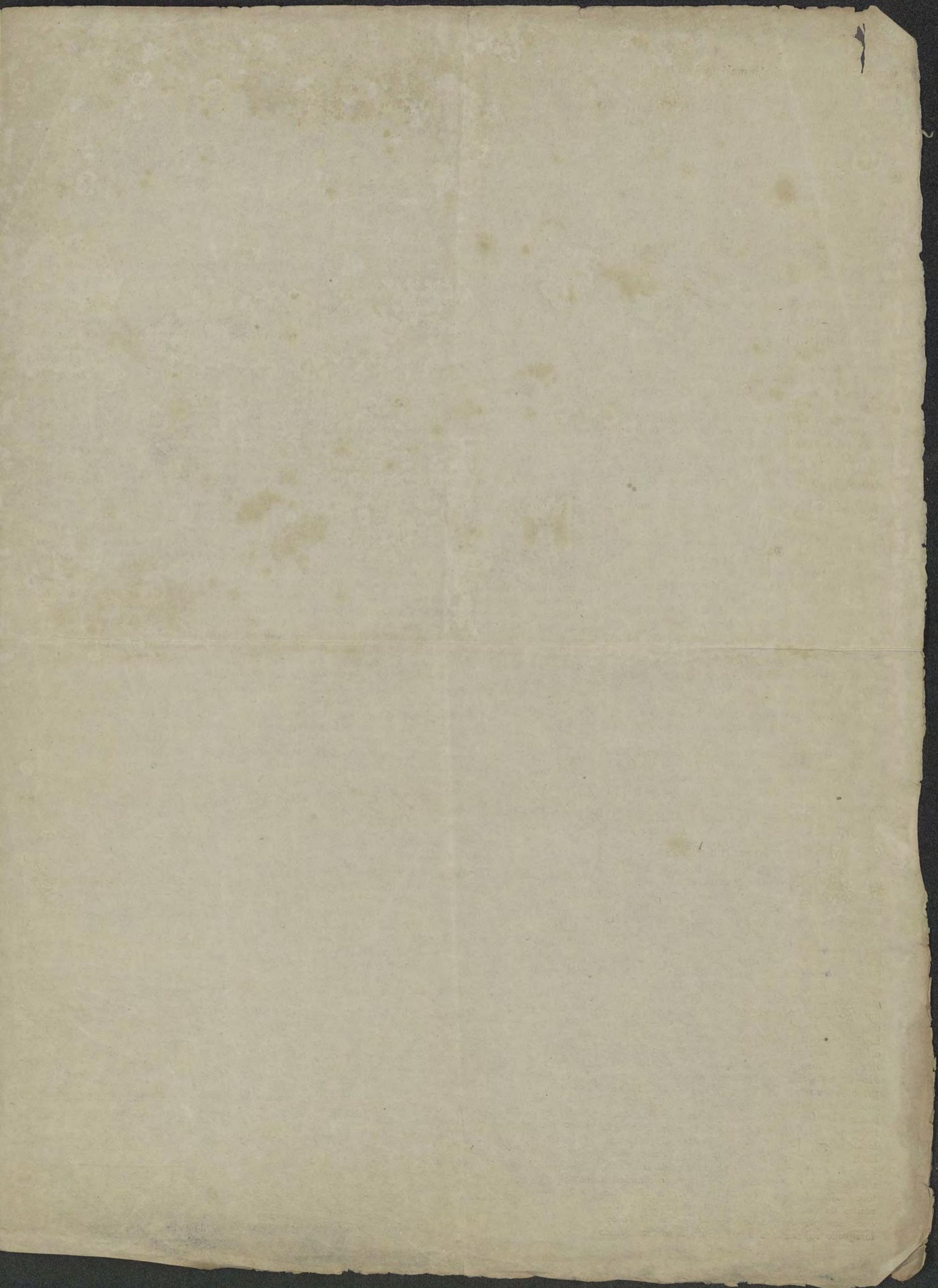
Nous nous mettons en route. Arrivés à la porte de Tirlemont ; nous sortions en bon ordre pour tirer dans la plaine, lorsqu'il nous est arrivé l'ordre direct du roi de prendre position sur les boulevards, à la porte de Diest, afin de défendre une batterie de cinq pièces de position, confiée aux artilleurs de Namur et de Mons. Les retranchemens élevés devant cette batterie nous cachaient la vue de la plaine, et je ne puis vous raconter le combat que d'après ce que m'en ont dit des officiers du premier régiment qui l'ont vu en entier.

Vers une heure, le feu de nos batteries nous apprit l'arrivée de l'armée prussienne au service de la Hollande ; il paraît qu'elle s'avancait en trois colonnes, descendant des hauteurs qui commandent la chaussée de Louvain à Tirlemont. Devant nous trois pièces de 12 étaient servies par les artilleurs des gardes civiques de Namur et de Mons ; entre la porte de Diest et celle de Tirlemont se trouvait une batterie de campagne, commandée par le capitaine Eenens, et à la porte de Tirlemont deux pièces de position de 18. Notre artillerie faisait un feu formidable, et l'ennemi y répondait vivement. Les boulets, adressés trop haut, passaient au-dessus de notre tête, et allaient ricocher sur les toits des maisons de Louvain. Il paraît que l'ennemi s'est avancé de fort près, car une fusillade très-vive a été faite par le 4^e régiment qui se trouvait sur le boulevard. On assure que des compagnies du 1^{er} de ligne ont poursuivi l'ennemi dans la plaine. Après deux heures environ d'un feu bien nourri, le silence de notre artillerie nous a appris que l'ennemi s'était retiré.

Pendant le combat, M. Alex. Gendebien, accompagné de quelques chasseurs de la compagnie dite de Chasteler, parcourut Louvain, pour faire élever des barricades : autorités et Louvanistes furent sourds à ses exhortations ; ils aimaient mieux être prisonniers des Hollandais et des Prussiens que de voir brûler leur ville. Energie de septembre, qu'êtes-vous devenue ?

Pour nous consoler de cette défection à la cause sacrée de la révolution, nous avions devant nous les braves artilleurs des gardes civiques de Mons et de Namur ; il fallait les voir manœuvrant leurs pièces avec une précision digne des meilleures troupes, tirant plusieurs coups par minute ; et leurs braves officiers sautant debout sur le parapet pour voir l'effet de leur volée. Honneur à eux ! ils ont soutenu dignement la gloire de la blouse populaire, que tant d'autres ont déshonorée dans cette fatale journée.

Vers deux heures, l'armée a commencé son mouvement de retraite. Le roi s'était déjà dirigé vers Malines, passant intrépidement sous le feu des tirailleurs ennemis. L'armée était depuis long-temps passée devant nous, lorsque nos officiers de Tilly et Hauwaerts ordonnèrent notre retraite. Nous sortîmes de Louvain vers six heures du soir, en pelotons et parfaitement en ordre ; nous formions l'extrême arrière-garde de l'armée. En montant sur la hauteur qui domine Louvain, nous entendîmes une vive fusillade ; arrivés sur le plateau, nous vi-



mes nos tirailleurs qui s'avançaient dans la plaine, étant aux prises avec ceux de l'ennemi; un régiment de cavalerie Prussienne descendit pour les charger: une batterie commandée par le major Dupont se mit en position sur la chaussée, et en vingt minutes fit taire le feu des Hollandais et les força à rebrousser chemin; la colonne se remit en marche. Vers 7 heures, on perçut un régiment de cavalerie hollandaise qui était en travers de la chaussée; on se disposait à l'attaquer vigoureusement lorsqu'un major hollandais, un drapeau blanc à la main, s'avança vers nos troupes et déclara qu'un armistice était conclu, et que notre troupe pouvait opérer sa retraite en sûreté.

Nous arrivâmes à Malines à dix heures et demie du soir, toujours en bon ordre, et laissant derrière nous l'armée échelonnée du pont de Campenhout à Malines.

Demain je vous rejoindrai, car la compagnie revient à Bruxelles.

Le 12 août, M. le général Belliard a porté au duc de Saxe-Weimar, commandant des troupes qui se trouvaient au-delà de Tervueren, l'ordre du roi Guillaume de les faire retirer vis-à-vis l'armée française. Le duc a répondu qu'il en référerait au prince d'Orange.

M. le major Céva, aide-de-camp du prince Frédéric, est arrivé le 12 ici en parlementaire. Le but de sa mission était de s'assurer si les Français avaient fait leur entrée à Bruxelles. Le major Céva est allé rejoindre le prince Frédéric accompagné de deux officiers français. (*Moniteur Belge*).

Malines, le 12 août, 9 heures 1/4 du soir. — Voici en quelques lignes le résumé de ce qui s'est passé aujourd'hui. Le roi est allé se mettre à la tête de l'armée vers neuf heures du matin; déjà un engagement assez vif avait commencé entre la brigade Niellon et l'ennemi; les différentes divisions de l'armée se sont mises en mouvement dans la matinée, et l'action a eu lieu sur tous les points. Quoique ayant affaire à des forces très-supérieures aux nôtres, nous avons perdu beaucoup moins de monde que l'ennemi. L'armée en se concentrant à Louvain aurait pu y faire une bonne résistance, mais l'ennemi se présentant aux environs de la ville sous différentes directions, et le roi ne voulant point, au moment où les hostilités sont au point de finir, exposer la ville de Louvain aux désastres d'un bombardement, l'armée belge s'est repliée sur Malines. Elle bivouaque tout entière sous les murs de cette ville.

Une convention pour la cessation des hostilités, entamée d'après des nouvelles venues de La Haye cette nuit, avait été proposée par l'ambassadeur anglais, sir Robert Adair, qui croit avoir tout lieu d'espérer de la mener à bonne fin.

Le roi s'est constamment exposé au feu des tirailleurs et de l'artillerie. (*Moniteur*.)

QUARTIER-GENERAL DE MALINES.

Le 12, à la pointe du jour, les attaques des Hollandais recommencèrent sur la gauche de notre ligne occupée par le général Niellon. Le reste de nos troupes se trouvaient aux positions de la veille et occupaient le village de Boutersem, enlevé le 11 à l'ennemi. La brigade du général Niellon, attaquée par le gros des forces ennemies, opposa d'abord une vive résistance; mais forcée par le nombre à se retirer, ce mouvement détermina celui de toute la ligne qui se porta sur Louvain et occupa les positions en avant des portes de Diest et de Tirlemont. L'ennemi se présentait sur tous les points avec une force imposante. Nos troupes, animées du meilleur esprit, quoiqu'inférieures en nombre, leur offrirent partout une résistance opiniâtre; notre artillerie, placée sur les boulevards de la ville, foudroyait leurs têtes de colonnes. Le roi se trouvait partout au milieu du feu et dirigeait les différents mouvements avec son sang-froid et son habileté accoutumés. Des négociations pourtant étaient entamées par les soins de sir C. Adair pour maintenir le statu quo jusqu'à la réponse du gouvernement hollandais aux communications de l'ambassadeur français à La Haye. Mais les hollandais n'en continuaient pas moins leurs mouvements et étendaient leurs ailes de manière à envelopper la ville. Les routes de Namur, Tervueren et Bruxelles étaient occupées par lui, celle de Malines allait l'être, lorsque le roi sentit la nécessité de reporter l'armée

en arrière de Louvain, pour éviter d'attirer sur cette ville, où les boulets ennemis arrivaient déjà, les malheurs inséparables d'une défense opiniâtre. Toutes les troupes étaient rentrées en ville et occupaient les boulevards; le roi prit à cheval la route de Malines, et passa à la vue des tirailleurs ennemis. Peu après, la route fut occupée par eux, et toute communication fut coupée au corps d'armée fermé par eux.

Divers parlementaires furent envoyés de part et d'autre pour conclure un arrangement, qui permit d'évacuer la ville sans compromettre l'honneur de l'armée et sans exposer ses habitants aux horreurs d'un bombardement, dont le prince d'Orange les menaçait, comme seul moyen qui lui restât de nous chasser d'une position que l'attitude ferme de notre armée lui faisait envisager comme inexpugnable; moyen cruel et désastreux, qu'il a dit lui-même à nos parlementaires être déterminé à employer contre toutes les villes qui lui opposeraient de la résistance plutôt que de lutter contre l'armée.

Enfin, après plusieurs pourparlers, l'ennemi, voyant notre résolution inébranlable de ne point céder nos positions à la force, et de nous frayer s'il le fallait, au passage les armes à la main, ne voulut pas courir cette chance, et une convention fut conclue, par laquelle l'armée put quitter la ville sans être inquiétée, et vingt-quatre heures furent accordées pour le transport et l'évacuation de tout le matériel de la place et de l'armée. Nos colonnes cependant avaient commencé à défilier par la porte de Malines, repoussant devant elles les tirailleurs ennemis; et malgré les forces imposantes qu'ils déployaient sur nos flancs, ce mouvement et la résolution avec laquelle s'avançaient nos colonnes, ne contribuèrent pas peu à déterminer le parlementaire ennemi à signer sur le champ la convention. Elle fut de suite communiquée aux deux armées. Nos braves cédaient avec peine aux ordres de ne plus faire feu sur l'ennemi, qui continuait à se présenter en force sur nos flancs, mais sans inquiéter notre marche, ils gémissaient tout bas de cette inaction où les condamnaient momentanément la volonté bien précise du roi, de tout faire pour sauver la ville de Louvain de sa destruction. Le soir, le quartier général était à Malines; la troupe est échelonnée sur la route de Louvain jusqu'au pont de Campenhout, gardé par le 4^e de ligne et défendu par plusieurs pièces d'artillerie. Nos troupes, harassées de fatigue depuis plusieurs jours, ont déployé dans les positions difficiles de cette journée, un courage et une résignation à toute épreuve. Nos pertes ne sont pas aussi considérables qu'on eût pu le craindre, quoique nous ayons beaucoup de blessés parmi lesquels plusieurs officiers supérieurs. Nos parlementaires ont remarqué au quartier-général du prince d'Orange, le colonel prussien Schornhoubst et divers autres officiers de cette nation, revêtus de leur uniforme. (*Moniteur*.)

ARMÉE DES FLANDRES.

ORDRE DU JOUR.

Soldats, malgré les attaques consécutives de l'ennemi, nous avons maintenu nos positions. Ses premiers succès ne sont dus qu'à la mauvaise foi et à la rupture violente d'un armistice qui reposait sur le droit des gens. A Assenede, à Zelzacte, au Si-roo-Brugge, à Hazegras, par tout nos troupes ont bien fait leur devoir. Si quelques hommes indignes de la bourse nationale ont abandonné, à l'attaque du 11, le poste de l'honneur, la garde civique n'est pas solidaire de leur lâcheté. Elle a bien mérité de la patrie.

Soldats, vous maintiendrez la gloire du nom belge et de la révolution. Nos échecs mêmes doivent stimuler votre courage et fortifier votre persévérance. Ils vous apprennent le danger d'une mauvaise organisation; ils vous montrent la puissance de l'ordre et de la subordination, il faut être fort de son courage; mais la prudence est la sauvegarde des armées. J'ai vu avec peine qu'il n'y a pas assez d'ordre dans les marches en colonnes. Un soldat ne doit jamais quitter son rang, quand on marche à proximité de l'ennemi.

Soldats, soyez confiants dans vos chefs; courage, sang-froid, discipline: je vous garantis la victoire. Au quartier-général à Bassevelde, le 12 août 1831.

Le général de division commandant la 1^{re} division militaire et l'armée des Flandres,
Le ch. DE WAUTIER.

— Voici la position de l'armée française le 12:
Le général Barrois à Eghezé, route de Louvain.
Le général Teste et le duc d'Orléans, à Bruxelles.
Le général Tiburce Sébastiani, à Wavre.
Le général Laworstine, à Wavre.
Le général Halot, à Braine Laleud.
Le général Dejean, à Wastine.
Le général Gérard à Mons (division de cav. rés.)
Le général Tholozé, à Chaumont.

Anvers, le 13 août. — Malgré les bruits répandus avec profusion par les ennemis, la plus parfaite tranquillité continue de régner en ville.

— A onze heures et demie deux quartiers-maîtres français sont arrivés en ville.

— Hier, le sloep anglais Constant Trader, capitaine Rogers, venant de Douvres, est entré dans notre port.

LIÈGE, LE 15 AOÛT.

Un pigeon, lâché à Malines aujourd'hui, huit heures du matin, nous apporte le billet suivant:

« Arrivé hier, à deux heures à Bruxelles, j'en suis parti, à cinq heures, pour Malines. Le roi était parti pour Louvain hier, vers deux heures de l'après-midi. Dans la capitulation de Louvain, il avait été convenu qu'aucune espèce de troupe ennemie n'y entrerait. On dirige beaucoup d'artillerie et de soldats sur Louvain. Se battra-t-on encore? »

— Le roi est sorti de Louvain, le 13, vers deux heures de l'après-dîner; la route de Malines était la seule qui fut libre, encore on craignait qu'elle ne fut occupée. Le roi, pendant un moment a dû traverser une grêle de balles. On doit accuser l'incurie ou l'inhabileté de l'état-major qui ignorait les positions de l'ennemi et a manqué de laisser envelopper le roi et l'armée entière.

— Beaucoup d'officiers de l'armée ont été blessés; on attribue cette circonstance à leurs efforts pour animer les troupes; soldats et officiers ont rivalisé de courage.

— On a remarqué le sifflement de balles parties des rangs de l'armée batavo-prussienne; elles doivent avoir été tirées au moyen de carabines.

— Le général d'Hoogvorst a couru des dangers en revenant à Bruxelles; il a été sur le point d'être pris par un avant-poste ennemi à Cortenberg.

— Le colonel Leboutte a eu deux doigts fracassés par la mitraille.

— M. Henri De Brouckere faisait partie de la compagnie de chasseurs dits de Chasteler; il s'est fait remarquer au milieu de ces braves qui tous ont montré un grand courage.

L'impétuosité de nos tirailleurs était extrême; l'ennemi ripostait par des coups de canon.

GARDE CIVIQUE LIÉGEOISE. — Conseil de discipline.

Il a été procédé le 13 août courant, à la formation du conseil de discipline de la garde civique de Liège, en conformité de l'article 79 de la loi du 31 décembre 1830, et de l'article 49 de celle du 22 juin 1831.

Les personnes suivantes ont été désignées pour le composer, savoir:

A. En qualité de membres effectifs:	B. en qualité de membres suppléants:
1 ^o M. Collette (André Joseph), capitaine à la 1 ^{re} C ^e , 4 ^e batt., 2 ^e légion.	1 ^o M. Lempereur (Jos. Fr.) capitaine de la 1 ^{re} C ^e , 4 ^e Batt., 3 ^e légion.
2 ^o M. Prijot (Walthère), 1 ^{er} lieutenant à la 3 ^e C ^e , 2 ^e batt., 3 ^e légion.	2 ^o M. Jansen (Antoine) 1 ^{er} lieutenant de la 1 ^{re} C ^e , 2 ^e Batt., 2 ^e légion.
3 ^o M. Hendricé (Bertrand Jos.), sous-lieutenant à la 4 ^e C ^e , 3 ^e batt., 4 ^e légion.	3 ^o M. M. Requilé (Franc.) sous lieutenant à la 2 ^e C ^e , 1 ^{er} batt., 2 ^e légion.
4 ^o M. Jonniaux, sergent à la 5 ^e C ^e , 1 ^{er} batt., 4 ^e légion.	4 ^o M. Borive (Gme) sergent à la 5 ^e C ^e , 1 ^{er} Batt., 2 ^e légion.
5 ^o M. Malaise (F. DD.), caporal à la 3 ^e C ^e , 2 ^e batt., 3 ^e légion.	5 ^o M. Cajot (Lambert), caporal à la 2 ^e C ^e , 2 ^e Batt., 4 ^e légion.
6 ^o et 7 ^o MM. Deprins, garde à la 1 ^{re} C ^e , 1 ^{er} batt., 2 ^e légion, et Danthine (Mathieu), garde à la 3 ^e C ^e , 3 ^e batt., 1 ^{re} légion.	6 ^o et 7 ^o MM. Dobo (Victor), garde au 2 ^e Batt., de la 3 ^e légion, et Larmoyer-Minette, garde à la 2 ^e C ^e , 1 ^{er} Batt., 1 ^{re} g on.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

La PERSONNE qui a PERDU une MONTRE, dans la soirée de dimanche 14 courant, peut la réclamer au n^o 592, rue Féronstrée. 353

La VENTE PUBLIQUE D'IMMEUBLES ET RENTES, à laquelle il devait être procédé, le 16 courant, à 2 heures de relevée, par le ministère de M^r SERVAIS, à Liège, est remise au jour qui sera ultérieurement indiqué. 350

H. LIGNAC, impr. du Journal, place du Spectacle, à Liège.